

Unité d'accueil pédiatrique des enfants en danger UAPED

ÉQUIPE PÉDIATRIQUE RÉFÉRENTE
POUR LE REPÉRAGE ET LE DIAGNOSTIC
DES SITUATIONS DE VIOLENCES FAITES
AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS

Unité d'accueil **pédiatrique** des enfants en danger
Service de Pédiatrie générale
7 quai Moncousu- 44093 Nantes cedex 1

Tél. 02.40.08.44.54 | bp-secretariat-uaed@chu-nantes.fr
(boîte mail uniquement à disposition des professionnels)

Pour un avis, une orientation, un constat

L'UAPED répond à deux missions :

1- AVIS SPÉCIALISÉS

- En consultation ou en hospitalisation.
- Après passage aux urgences.
- Sur demande d'un service ou d'un professionnel hospitalier.
- Sur demande d'un professionnel extrahospitalier en particulier les médecins généralistes et pédiatres.
- Sur demande d'une famille.

2-PARCOURS MEDICO-JUDICIAIRE PROTÉGÉ

Salle d'audition intégrée

Mise à disposition des services de gendarmerie et de police dans le cadre d'une procédure judiciaire, pour entendre l'enfant ou l'adolescent dans un lieu de soins sécurisant.

Examens médico-psychologiques

En réponse à une réquisition des services de gendarmerie et de police dans le cadre d'une enquête judiciaire ou à la demande d'un Magistrat.

En collaboration avec l'Unité médico-judiciaire UMJ.

Equipe pluridisciplinaire de l'Unité d'accueil pédiatrique des enfants en danger :

Docteur Nathalie Vabres, pédiatre coordinatrice

Docteur Juliette Fleury, pédiatre capacitaine des pratiques médico-judiciaires

Docteur Margaux Lemesle, pédiatre capacitaine des pratiques médico-judiciaires

Docteur Cyrielle Poullaouec, pédiatre

Marie Robert, psychologue

Alice Pluvinage, psychologue

Catherine Echelard, puéricultrice référente audition filmée

Une assistante sociale

Pauline Duval, assistante médico-administrative.

Grâce à une convention entre le CHU de Nantes, l'Agence Régionale de Santé, le conseil départemental de Loire-Atlantique, le Tribunal de grande instance de Nantes et l'association La Voix de l'Enfant.